



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 11 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le onze janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **05/01/2016**

Date d'affichage : **05/01/2016**

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **15**

Étaient présents : **Serge BLACHE, Nicole MUCCHIELLI, Bruno BOITEUX, Isabelle FREICHE, Michel FRAISSE, Jacques PRADELLE, Bruno GRAS-TACHON, Pascal BAUDE, Juliette GOMEZ, Blandine AZE, Stéphane FOURNIER, Anaïs CHARDON, Benoît MOREL, Karine BEAUGIRAUD, Sandrine GUIMBAUD.**

Anaïs CHARDON a été désignée secrétaire de séance.

Le nombre de votants est de 15.

Le compte-rendu et les délibérations de la précédente réunion sont lus et approuvés à l'unanimité des membres présents.

I.1 - FINANCES

I.1.1 Travaux à l'Ecole des Collines Maurice ALLONCLE : demande de DETR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par quatorze voix pour et une abstention des membres présents :

- Approuve la demande de DETR pour les travaux à l'Ecole des Collines Maurice ALLONCLE auprès de la Préfecture 26, pour un montant estimé de 378 000 €.
- Charge Monsieur Le Maire de l'exécution de la présente.

I.2 - INTERCOMMUNALITE

I.2.1 Modification des statuts de la Communauté de Communes

Au 1^{er} janvier 2014 Hermitage-Tournonais Communauté de communes est issue de la fusion de deux Communautés de communes : la Communauté de communes du Pays de l'Hermitage et la Communauté de communes du Tournonais. Les statuts devaient être précisés au plus tard au 31/12/2015 sur la base de la notion d'intérêt communautaire nécessaire à l'exercice des compétences obligatoires et des compétences optionnelles.

L'extension des statuts porte sur : les compétences générales en matière d'aménagement, la politique en faveur du logement, notamment social, action sociale d'intérêt communautaire, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, compétences en matière de transport et déplacement et crématorium et site cinéraire rattaché.

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présentes émet un avis favorable aux nouveaux statuts de la HTCC.

I.2.2 Projet de schéma de mutualisation des services de la Communauté de communes et des Communes membres. Avis du C.M

Optimiser l'organisation des services publics locaux est l'une des conditions de réussite de l'affirmation du territoire en visant notamment une mise en commun des compétences professionnelles des services et une recherche des interventions publiques au plus proche des besoins des communes et du territoire.

Le projet est composé de deux volets :

- Fonctions supports et transversales
- Fonctions opérationnelles et ressources techniques

La Communauté de communes rendra compte annuellement de sa mise en œuvre, pendant toute la durée du mandat.

Le Conseil Municipal, appelé à délibérer, par quatorze voix pour et une abstention émet un avis favorable au projet de schéma de mutualisation.

II – AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

II.1 Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations.

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les décisions qu'il a été amené à prendre sur le deuxième semestre 2015, dans le cadre des délégations accordées par l'assemblée municipale et ce en matière d'assurance pour divers sinistres, des dossiers juridiques, et la suite donnée aux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption au profit de la commune.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
LUNDI 29 FEVRIER 2016 A 20 heures 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Vu par nous,

Le 12 janvier 2016,

Serge BLACHE,
Maire de CHANOS-CURSON.

